



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Archive ouverte UNIGE

<https://archive-ouverte.unige.ch>

Contribution à un dictionnaire / une
encyclopédie

2009

Published
version

Open
Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

Réussite et échec des mouvements sociaux

Giugni, Marco

How to cite

GIUGNI, Marco. Réussite et échec des mouvements sociaux. In: Dictionnaire des mouvements sociaux. Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (Ed.). Paris : Presses de Sciences Po, 2009. p. 469–474.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:85870>

© This document is protected by copyright. Please refer to copyright holder(s) for terms of use.

RÉUSSITE ET ÉCHEC DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Marco Giugni

in Olivier Fillieule et al., Dictionnaire des mouvements sociaux

Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « [Références](#) »

2009 | pages 469 à 474

ISBN 9782724611267

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/dictionnaire-des-mouvements-sociaux--9782724611267-page-469.htm>

!Pour citer cet article :

Marco Giugni, « Réussite et échec des mouvements sociaux », *in* Olivier Fillieule *et al.*,
Dictionnaire des mouvements sociaux, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « [Références](#) », 2009
(), p. 469-474.

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

➤ RÉUSSITE ET ÉCHEC DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Les mouvements sociaux produisent des effets de tout genre qu'il n'est pas aisé d'identifier et de classer. À titre indicatif, nous pouvons opérer une première distinction entre les effets politiques, les effets culturels et les effets individuels ou biographiques. Ces effets peuvent être intentionnels ou involontaires.

Lorsque nous parlons de réussite ou d'échec des mouvements sociaux, nous introduisons à la fois une difficulté épistémologique et une délimitation du champ d'analyse. La difficulté : il est évident que les notions de « réussite » (ou « succès ») ou « d'échec » doivent être rapportées à la subjectivité d'un acteur, qu'il soit partie prenante ou non du mouvement social en question, et que ces notions varient selon la perspective des acteurs ainsi que dans le temps. La délimitation du champ : en parlant de réussite ou d'échec nous focalisons notre attention sur un type particulier de conséquences, à savoir celles qui se rattachent aux buts déclarés des mouvements ou aux conséquences intentionnelles. Plusieurs typologies s'offrent dans la littérature. La plus connue distingue entre deux types d'effets (Gamson, 1990) : l'acceptation des mouvements en tant qu'interlocuteur légitime de la part des autorités politiques, ou effets procéduraux, et l'obtention de changements dans les politiques publiques, ou effets substantiels. À ces deux types d'effets, on peut en ajouter un troisième, plus rare, lorsque les mouvements réussissent à modifier le contexte dans lequel ils agissent, ou effets structureaux (Kitschelt, 1986), par exemple en déterminant la chute d'un gouvernement.

Cette trilogie peut être complétée par une autre distinction importante, entre le fait de forcer les autorités politiques à faire des

concessions et le fait de produire un réel changement par rapport à l'enjeu en question, satisfaisant ainsi les exigences du groupe au nom duquel on se mobilise. Ainsi, nous pouvons distinguer trois degrés de réussite ou de succès des mouvements sociaux : la reconnaissance du mouvement par ses adversaires, la satisfaction de tout ou partie des revendications et l'intégration du mouvement au système politique, ce qui concourt à leur institutionnalisation. À ces différents degrés de réussite ou d'échec, ajoutons les effets sur l'opinion publique, puisque la sensibilisation de cette dernière constitue souvent un de leurs objectifs principaux. Évidemment, dans tous les cas, l'on ne peut parler de réussite ou d'échec que dans la mesure où s'établit un lien de causalité entre mobilisation et effets observés.

LES CONSÉQUENCES POLITIQUES DES MOUVEMENTS SOCIAUX

La littérature s'est surtout intéressée aux conséquences politiques des mouvements sociaux et en particulier à leur impact sur les politiques publiques. Ce type d'impact a été abordé selon au moins quatre perspectives théoriques : le modèle des mouvements sociaux, le modèle économique, le modèle de la structure des opportunités politiques et le modèle de la médiation politique (Amenta *et al.*, 1992). Ces modèles offrent à la fois une explication de l'émergence et des effets des mouvements sociaux, mais aussi du changement dans les politiques publiques. Selon le modèle des mouvements sociaux, c'est grâce à la force et aux ressources internes des mouvements que ceux-ci arrivent à produire des changements dans les politiques publiques. Cette explication s'articule donc à la théorie de la mobilisation des ressources. Le modèle économique postule que les conditions économiques d'un pays constituent la cause fondamentale à la fois de l'émergence des

mouvements et des changements dans les politiques publiques. Les théories de la modernisation ou certaines théories faisant un lien entre le déclin économique et les dépenses publiques comme source de légitimation vont dans cette direction. En ce qui concerne l'émergence des mouvements, ce type d'explication a été mis en avant par les théories du comportement collectif qui reposent sur une hypothèse de frustration-agression. Ici, les mouvements n'ont pas d'effet indépendant. Dans le modèle de la structure des opportunités politiques, l'émergence et l'impact des mouvements dépendent principalement de facteurs externes liés à leur contexte politique. Ainsi, un parti allié du mouvement et étant au pouvoir décide de modifier la législation dans le sens désiré par les participants à ce mouvement. Dans ce cas, à nouveau, la mobilisation du mouvement n'y est *a priori* pour rien et ce dernier n'a pas d'effet indépendant. Suivant le modèle de la médiation politique, enfin, l'impact des mouvements dépend de leur organisation et de leur niveau de mobilisation, mais il est favorisé par certaines conditions ayant trait à la structure des opportunités politiques. Il s'agit en fait d'une sorte de variante du modèle précédent. Dans cette perspective, le contexte politique intervient entre l'action du mouvement et ses effets. La mobilisation à elle seule est donc insuffisante, bien que nécessaire.

Dans une autre perspective, nous pouvons encore opérer une distinction entre trois manières de concevoir l'impact des mouvements sociaux (Giugni, 2004) : l'approche de l'effet direct, l'approche de l'effet indirect et l'approche de l'effet conjoint. L'effet direct se réfère au fait que les mouvements ont un impact indépendant et autonome, sans avoir besoin de recourir à des ressources externes. Il correspond grosso modo au modèle des mouvements sociaux. Les deux autres prévoient un rôle facilitateur des conditions et ressources externes, comme la présence d'alliés politiques

ou une opinion publique favorable, mais ils diffèrent entre eux pour ce qui est de la perspective temporelle. L'effet indirect est obtenu lorsque la mobilisation du mouvement influence dans un premier temps certains aspects du contexte et que, dans un deuxième temps, ces derniers produisent l'effet observé. L'effet conjoint, enfin, maintient que la mobilisation du mouvement et les conditions ou ressources externes doivent être présentes simultanément pour que les chances d'avoir un impact augmentent.

L'ÉVOLUTION DE L'ÉTUDE DE LA DISCIPLINE

L'étude des conséquences des mouvements sociaux a longtemps été délaissée. C'est que plusieurs obstacles d'ordre méthodologique ont découragé les chercheurs (Earl, 2000) : le problème de l'attribution des causes, le problème de la référence temporelle et de la stabilité des effets, le problème de l'adaptation des buts du mouvement, le problème des effets liés et le problème des effets non voulus et des effets pervers. Ces dernières années, cependant, de plus en plus de chercheurs se sont penchés sur cette question. En simplifiant, dans l'histoire de la discipline nous pouvons identifier deux vagues importantes d'intérêt. La première se situe entre la fin des années 1960 et les années 1970. Ces études ont suivi deux pistes distinctes, bien que liées entre elles (Giugni, 1998). D'une part, on s'est posé la question de savoir si l'utilisation de formes d'action radicales favorise davantage les mouvements que les formes modérées. D'autre part, on s'est intéressé à l'efficacité de différentes caractéristiques organisationnelles. Cette question a opposé ceux qui soulignent l'efficacité de l'organisation (Gamson, 1990) à ceux qui pensent que les mouvements ont plus de chances de voir leurs revendications aboutir s'ils évitent les structures organisationnelles contraignantes (Piven et Cloward, 1979). Plus généralement, cette

deuxième question a débouché sur un intense débat autour du poids relatif des facteurs externes ou internes dans les chances de succès ou d'échec des mouvements. Si plusieurs auteurs ont maintenu que la force interne des groupes est le facteur le plus important, d'autres ont montré que l'impact politique des mouvements dépend largement des conditions externes. Parmi les facteurs externes le plus souvent mis en exergue, l'on trouve d'abord l'influence du contexte politique (Amenta, 2006). En particulier, on a pu montrer que la présence d'alliés puissants accroît les chances d'impact des mouvements. Plus rarement, la littérature s'est penchée sur le rôle du soutien de l'opinion publique (Burstein, 1998). C'est à partir de la fin des années 1990 que les travaux de la seconde vague d'intérêt se sont concentrés surtout sur le rôle de ces facteurs externes. En particulier, d'aucuns ont souligné l'interaction de ces derniers et de la mobilisation de mouvements (Soule et Olzak, 2004).

Marco GIUGNI

Renvois :

Comportement collectif, Conséquences biographiques de l'engagement, Frustrations relatives, Mobilisation des ressources, Opinion publique, Politiques publiques, Spontanéisme, Structure des opportunités politiques.

Bibliographie :

AMENTA (Edwin), *When Movements Matter. The Townsend Plan and the Rise of Social Security*, Princeton (N. J.), Princeton University Press, 2006.

AMENTA (Edwin), CARRUTHERS (Bruce G.) et ZYLAN (Yvonne), « A Hero for the Aged ? The Townsend Movement, the Political

Mediation Model, and U.S. Old-Age Policy, 1934-1950 », *American Journal of Sociology*, 98, 1992, p. 308-339.

BURSTEIN (Paul), « Bringing the Public Back in : Should Sociologists Consider the Impact of Public Opinion on Public Policy ? », *Social Forces*, 77, 1998, p. 27-62.

EARL (Jennifer), « Methods, Movements and Outcomes : Methodological Difficulties in the Study of Extra-Movement Outcomes », *Research in Social Movements, Conflicts and Change*, 22, 2000, p. 3-5.

GAMSON, (William A.), *The Strategy of Social Protest*, Belmont (Calif.), Wadsworth, 1990 [1^{re} éd., 1975].

GIUGNI (Marco), « Was it Worth the Effort ? The Outcomes and Consequences of Social Movements », *Annual Review of Sociology*, 24, 1998, p. 371-393.

GIUGNI (Marco), *Social Protest and Policy Change. Ecology, Antinuclear and Peace Movements in Comparative Perspective*, Lanham (Md.), Rowman and Littlefield, 2004.

KITSCHOLT (Herbert), « Political Opportunity Structures and Political Protest : Anti-Nuclear Movements in Four Democracies », *British Journal of Political Science*, 16, 1986, p. 57-85.

PIVEN (Frances Fox) et CLOWARD (Richard A.), *Poor People's Movements. Why They Succeeded, How They Failed*, New York (N. Y.), Vintage Books, 1979 [2^e éd.].

SOULE, (Sarah A.) et OLZAK (Susan), « When Do Movements Matter ? The Politics of Contingency and the Equal Rights Amendment », *American Sociological Review*, 69, 2004, p. 473-497.